

Χαράλαμπος Κ. Παπαστάθης, *Νομοκάνων Γεωργίου Τραπεζουντίου—'Η εἰς τὴν νεοελληνικὴν μεταγλώττισις τῶν «Διαταγῶν τῶν Ἁγίων Ἀποστόλων» κατὰ τὸ ms. gr. 696 (297) τῆς Ρουμανικῆς Ἀκαδημίας* (Νομοκάνων de Georges Trapezoundios). La traduction en néogrec des «Διαταγῶν τῶν Ἁγίων Ἀποστόλων» d'après le ms. gr. 696 (297) d'Académie Roumaine) dans l'Annuaire de Centre des Recherches de l'Histoire du Droit de l'Académie d'Athènes, vol. 27-28 (1980-1981) 360-632.

Très récemment le Professeur Ch. Papastathis a publié une œuvre importante concernant l'histoire du droit et plus exactement l'histoire du droit byzantin et de son expansion dans les pays roumains et, plus précisément, une œuvre concernant les relations culturelles grécoroumaines pendant la période des Phanariotes dans ces pays. Il s'agit du Νομοκάνων de Georges Trapezoundios et spécialement sa traduction en langue néogrecque des «Διαταγαὶ τῶν Ἁγίων Ἀποστόλων» d'après le ms. gr. 696 (297) de l'Académie Roumaine. L'éditeur du ce texte juridique traite dans son introduction de cette riche production juridique byzantine qui pénétra dans les principautés danubiennes durant la période phanariote (1711-1821) et cite les principales traductions en roumain des œuvres byzantines juridiques, ce qui peu à peu constitua le dit «βυζαντινορουμανικὸν δίκαιον». Parmi ces œuvres qui circulaient dans les principautés soit en grec soit traduites en roumain, figure le «Νομοκάνων» de Georges Trapezoundios qui est une traduction en néogrec du texte rédigé en grec ancien des «Διαταγαὶ τῶν Ἁγίων Ἀποστόλων» maintenant connu dans la bibliographie comme «Νομοκάνων» de Georges Trapezoundios. Ce texte précieux est conservé dans le manuscrit mentionné de la bibliothèque de l'Académie Roumaine et dans les folios 69^r-241^r. Le traducteur, le savant grec Georges Trapezoundios, nous apprend qu'il a entrepris la traduction sur l'initiative du prince d'Hongrovalachie, le phanariote Ioannis Nicolaos Mavrokordatos. Le texte des «Διαταγαὶ τῶν Ἁγίων Ἀποστόλων» (Constitutiones Apostolorum) est une pseudonymique codification du droit coutumier appliqué par l'Eglise pendant les quatre premiers siècles et rédigé en Syrie vers la fin du IV^{ème} ou le début du V^{ème} siècle.

En tous cas il apparaît que ce texte n'avait aucun rapport avec la réalité sociale du XVIII^{ème} siècle quand il fut traduit. La seule explication de cette traduction est soit le désir du prince Mavrokordatos d'avoir en néogrec un texte pour l'étude des sources juridiques ecclésiastiques, ou encore son orientation vers l'idéologie du despotisme éclairé, ou bien son désir d'une expansion éventuelle du ce texte. Selon le Prof. Ch. Papastathis l'initiative de Mavrokordatos avait plutôt une signification culturelle et non judiciaire. N'oublions pas que Mavrokordatos fondait à cette époque "un nouvel et libéral état culturel" d'après la constatation de K. Th. Dimaras. En ce qui concerne le traducteur, Mr. Papastathis cite brièvement ses principales œuvres avec la bibliographie. Le traducteur a usé, semble-t-il, de l'édition des «Ἀποστολικαὶ Διαταγαὶ» de I. B. Cotelerius, Amstelodami 1724. En suite Mr. Papastathis traite de la méthode suivie par Trapezoundios en constatant son habileté à traduire le texte et sa profonde connaissance des deux langues grecques, l'ancienne et celle parlée à son époque. Quelques commentaires sur la typologie facilitent pour le lecteur la compréhension de la méthode de traduction. Arrêtons-nous à deux remarques du Prof. Ch. Papastathis; la première est que l'auteur a utilisé pour la traduction la langue parlée dans la région de Constantinople (à savoir l'idiome du "Nord") est la seconde qu'on peut comparer la langue de ce texte néogrec avec celle du Makriyannis dans ses "Mémoires".

Avant l'édition du texte tout à fait impeccable, le Prof. Ch. C. Papastathis décrit la méthode utilisée pour l'édition. En bref, l'édition de Mr. Papastathis est importante non

seulement parce qu'il nous révèle une source juridique, mais aussi du point de vue du style linguistique parce qu'elle nous présente une langue démotique, mais raffinée et filtrée par un savant lettré du Néohellénisme comme l'était Trapezoundios.

Institute for Balkan Studies

ATHANASSIOS E. KARATHANASSIS

Χαράλαμπος Κ. Παπαστάθης, *Οἱ Κανονισμοὶ τῶν Ὁρθοδόξων Ἑλληνικῶν Κοινοτήτων τοῦ Ὀθωμανικοῦ Κράτους καὶ τῆς Διασποράς* (Les Réglements des Communautés Grécoorthodoxes de l'Etat Ottoman et de la Diaspora), vol. I, Sources Juridiques—Réglements de la Region Macédoine), chez les Frères Kyriakides, Thessalonique 1984, pp. 394.

Le Professeur Ch. Papastathis, historien du droit, avec son nouvel ouvrage, ouvre un chemin à l'examen de la vie de l'Hellénisme pendant la seconde moitié du XIXème siècle au dehors des frontières du Nouvel Etat Néohellénique créée après la Révolution de 1821. Il est bien connu que l'esprit des Communautés grecques — ce qu'on appelle Κοινοτισμός — a contribué énormément à l'émancipation de la langue, de l'orthodoxie et, en général, au maintien de la nation hellénique. Au cours du temps et, en particulier, pendant le dernier siècle de la tyrannie turque les Communautés adaptèrent leur vie aux nouvelles conditions que la réalité exigeait. Surtout après l'apparition du fameux Hat-i-Hymajun (1856) du grand Sultan Abdul Metzit les Communautés Grecques — à savoir l'Hellénisme qui était encore dans l'empire ottoman — eurent une bonne occasion de reformer leurs règlements. Au contraire de l'Etat Hellénique, rené après la Révolution de 1821, mais sous l'influence bavaroise qui avait imposé un système étranger à la vie néohellénique et surtout à l'administration qui avait perdu son caractère communal et démocratique. D'autre part, l'Eglise est devenue le domestique du pouvoir politique. Mais au dehors de l'Etat, l'Hellénisme non encore libéré suivait une autre voie avec ses Communautés dans lesquelles ont été imposé des manières démocratiques. C'était le schéma "Paroisse-Communauté" qui réglait la vie des Grecs vivant dans l'Empire du Sultan: Les prévôts élus démocratiquement, l'évêque formant la réalité nationale de l'Hellénisme en dehors du Nouvel Etat Néohellénique. Et cette réalité, cite Mr. Papastathis dans son Prologue, unissait la tradition byzantine et la Grande Idée d'une part de l'Hellénisme Moderne et d'autre part les idées démocratiques de la seconde moitié du XIXème siècle européen. Nous devons sans doute accepter que cette situation politique dominant dans les Communautés a été inspiré par le Patriarcat Oecuménique qui, souligne l'auteur, faisait pénétrer ainsi une forme nouvelle du principe du pouvoir laïque dans l'organisation du peuple chrétien orthodoxe. Tous ces idées passent dans les règlements des Communautés Grecques.

Après le Prologue l'auteur dans son introduction présente les causes qui obligèrent la Sublime Porte à procéder aux réformes ainsi que la possibilité donnée au Patriarcat Oecuménique de doter le peuple chrétien des compétences nécessaires concernant son autoadministration. D'autre part, Mr. Papastathis cite sa méthode et les sources utilisés dans son premier volume.

Ainsi, dans la première partie de son livre l'auteur cite les sources juridiques qui sont divers firmans turcs sur les réformer proposés ainsi que des documents patriarchaux concernant le contenu des règlements des Communautés, à savoir une série de quinze documents